

éditions
LE FONDS BELVAL

20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
tel: +352 26 840-1 fax: +352 26 840-300
fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu
ISSN 1729-5319

m magazine

le périodique du fonds belval
no 2/2004

le réveil des hauts fourneaux
les travaux de restauration viennent de débuter



sommaire



2

Germain Dondelinger
Le nouveau président du Fonds Belval

3

Les actualités du Fonds Belval
Les éditions

4

Les partenaires
Le Service des Sites et Monuments Nationaux

6

La mise en chantier des Hauts Fourneaux
Feu vert pour la revalorisation des Hauts Fourneaux

12

Le 1^{er} Bâtiment Administratif
Résultat du concours

20

La Dexia BIL
Le premier investisseur privé sur le site de Belval

24

Une nouvelle infrastructure de transport
pour le site de Belval

28

La Rockhal
Création d'un établissement public

30

La Cité des Sciences - une dimension
sociale durable

Germain Dondelinger Le nouveau président du Fonds Belval



Depuis le mois de mars 2004, j'ai l'honneur de présider le Fonds Belval, l'établissement public créé pour la réalisation du formidable projet de la Cité des Sciences à Belval. Je prends la relève de mon prédécesseur Fernand Pesch, dont on ne peut pas assez souligner ses mérites pour le démarrage du plus grand projet de développement urbain après le Kirchberg, autre enfant chéri du grand administrateur général des Travaux Publics.

Les jalons sont posés pour le réaménagement de l'ancienne friche industrielle, les premiers chantiers sont en cours, il s'agit désormais de maintenir la barre à un haut niveau et de veiller à poursuivre le chemin entamé pour aboutir à un véritable projet prestigieux pour l'ensemble de la Cité des Sciences.

Dans les deux ans de son existence, le Fonds Belval a fait preuve du dynamisme et des compétences qu'exige un tel projet ambitieux de grande envergure. Pas moins de 7 projets sont en cours actuellement : le 1^{er} Bâtiment Administratif, la Pépinière d'Entreprises, les Archives Nationales, la « Rockhal », la sécurisation et la stabilisation des Hauts Fourneaux, le bâtiment provisoire pour le Centre de Recherche Gabriel Lippmann, le Pavillon d'Information du Fonds Belval. Les préparations pour le concours du Lycée Technique et des institutions de la Faculté des Sciences sont entamées.

En tant que nouveau président du Fonds Belval, je me réjouis de travailler avec une équipe enthousiaste et qualifiée, meilleures prémisses pour faire avancer les choses.

Communiquer l'évolution des projets et les démarches nécessaires à un public large et diversifié est le but des éditions du Fonds Belval.



LE « MAGAZINE » DU FONDS BELVAL

paraît 3 à 4 fois par an.
N°1 paru en octobre 2003 / N°1.04 paru en janvier 2004
format DinA4, 32-36 pages, distribution gratuite

toutes les publications peuvent être commandées auprès

Le Fonds Belval

20 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
tél: + 352 26 840-1 fax: + 352 26 840-300
e-mail: fb@fonds-belval.lu
BCEE : LU85 0019 1755 3163 6000

LES CAHIERS « PROJET » DU FONDS BELVAL

« Archives Nationales » publication du concours international d'architecture
parue en novembre 2003, format DinA4, 104 pages, prix 15.- €

« Pépinière d'Entreprises » publication du concours international d'architecture
parue en février 2004 format DinA4, 92 pages, prix 15.- €

« 1^{er} Bâtiment Administratif » publication du concours international d'architecture
parue en mai 2004 format DinA4, 100 pages, prix 15.- €

actuel

les nouvelles du Fonds Belval

Le 20 juin, porte ouverte à BELVAL

Le 20 juin 2004 aura lieu une porte ouverte à Belval. La société de développement AGORA a pris l'initiative d'une seconde porte ouverte du site pour documenter le développement du site depuis les deux dernières années. A cette occasion le Fonds Belval y présentera ses projets de construction.

Le Centre de Musiques Amplifiées - Un nouvel établissement public

Le mercredi 5 mai 2004 les députés ont voté la loi portant création du Centre de Musiques Amplifiées. Cet établissement public est chargé de la gestion et de l'exploitation de la future Rockhal. La première grande manifestation dans ses nouveaux murs sera le concert du 21 juin 2005 à l'occasion de la Fête de la Musique qui inaugurera dignement la Rockhal.

Les premiers travaux sur les Hauts Fourneaux

Au mois d'avril 2004 ont débuté les premiers travaux sur les Hauts Fourneaux. La société anonyme Paul Wurth a été adjudicataire des travaux de sécurisation et de stabilisation des Hauts Fourneaux suite à une soumission restreinte qui a mis des entreprises européennes en concurrence. Les premiers travaux seront achevés à la fin de l'année 2004.

Le projet des Archives Nationales approuvé par le gouvernement

Lors de sa séance du 30 avril 2004, le Conseil de Gouvernement a approuvé le projet de loi relatif à la construction des nouvelles Archives Nationales à Belval. Le projet présenté par Madame la Ministre des Travaux Publics est évalué à 84.200.000.-€.

Le Service des Sites et Monuments Nationaux

Un partenaire important du Fonds Belval dans la réalisation du projet de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation est le Service des Sites et Monuments. Les Hauts Fourneaux qui sont les vestiges d'un passé industriel récent, ont été inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Sites et Monuments. C'est dans le cadre des travaux de restauration et de conservation de ces ouvrages que le Service des Sites et Monuments collabore avec le Fonds Belval en lui mettant à disposition ses compétences spécifiques et en assurant, conformément à sa mission, son rôle de contrôle et de supervision.

Le Service des Sites et Monuments peut se prévaloir d'une histoire de plusieurs décennies. En 1971 a été créé au sein du Ministère de la Culture un service assez restreint des monuments historiques qui occupait deux experts chargés de s'occuper des monuments historiques. Ce Service très restreint dans ses moyens avait un champ d'action tellement vaste que les résultats dont il pouvait faire montre étaient en nul rapport avec les objectifs poursuivis par l'idée même de la création de ce service.

1975 fut une grande année pour notre patrimoine. « Un avenir pour notre passé » était le slogan d'une vaste campagne de sensibilisation qui a été lancée par le gouvernement de l'époque. Celle-ci a mené aux premiers grands travaux de restauration de la Vieille Ville de Luxembourg. On peut citer la Maison de Raville dans la rue de la Reine, les immeubles au Marché-aux-Poissons autour du Musée National d'Histoire et d'Art, la maison de Cassal, le Boc, les Casemates, qui ne sont que quelques exemples parmi d'autres.

Ce fut par la loi du 19 septembre 1977 qu'a été créé au sein de l'administration des affaires culturelles un Service des Sites et Monuments Nationaux qui a été placé sous l'autorité du Ministère de la Culture. La création de ce service performant reflétait la prise de conscience de l'importance du patrimoine bâti de l'époque. Il faut se rappeler les ravages qui, au cours des décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, ont détruit les coeurs de villes et des villages au nom du progrès et des besoins de l'époque.

Il faut s'imaginer aujourd'hui les grands immeubles du boulevard Royal, les villas des boulevards du Prince Henri et Joseph II disparus à jamais.

La création du Service des Sites et Monuments Nationaux a été une grande étape dans cette démarche. Enfin on disposait d'une compétence qui devint une référence en matière de conservation du patrimoine. Le Service a été chargé de la lourde tâche d'assurer l'étude et l'exécution des mesures et des travaux de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel immobilier et a obtenu des moyens pour réaliser sa mission.

Les deux dernières décennies du 20^{ème} siècle ont été marquées par une figure emblématique que le public identifiait aisément avec la notion de « monuments historiques ». Georges Calteux, personnage médiatique, dont le carisme a mobilisé les pouvoirs politiques que ce soit sur le niveau national ou sur le niveau communal, les organisations bénévoles, les particuliers intéressés pour créer un mouvement qui perdure et qui s'est fait sien la conservation du patrimoine construit du Luxembourg.

Sous sa direction le Service des Sites et Monuments a pu se développer et devenir un interlocuteur incontournable dès qu'il s'agit d'intervenir dans le patrimoine architectural, que ce soit dans le contexte des châteaux, des fortifications, des structures urbaines et rurales, des immeubles particuliers ou encore publics.

Le Service a su se diversifier dans les différents domaines. Au patrimoine rural et féodal, deux fers de lance du service, sont venus s'ajouter, le patrimoine urbain, le patrimoine militaire de la forteresse de Luxembourg et en dernier le patrimoine industriel et technique qui est devenu une discipline à part entière malgré son passé récent.



ENTRETIEN AVEC CHRISTIANE STEINMETZER Directrice du Service des Sites et Monuments

Le Service des Sites et Monuments s'est beaucoup investi pour la conservation du patrimoine rural et féodal. Qu'en est-il du patrimoine scientifique, technique et industriel ? Dans quelle mesure ce patrimoine est-il répertorié et documenté ?

Depuis les années 1980, sous l'impulsion de Monsieur Robert Krieps, Ministre des Affaires culturelles à l'époque, le Service des Sites et Monuments nationaux compte une section - avec un seul responsable (comme pour les autres domaines) - qui s'occupe du patrimoine industriel. Pour l'instant, il est du ressort de Monsieur Jean-Claude SCHUMACHER de répertorier et de documenter ce patrimoine - ce qui a déjà été réalisé en grande partie.

Quels sont les projets de conservation et de mise en valeur de patrimoine industriel réalisés jusqu'à présent avec le soutien des Sites et Monuments ?

Le premier site important a été celui du Fond-de-Gras où de grands investissements ont été fournis. D'autres projets sont en cours :

- Ardoisières de Martelange
- Mine de cuivre à Stolzenbourg
- Mine d'antimoine à Goesdorf
- Site d'Esch-Belval

Les Hauts Fourneaux A et B d'Esch-Belval et leurs installations annexes ont été inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Sites et Monuments. Quel est le but de cette inscription ?

L'Etat luxembourgeois a exprimé le vœu de garder les Hauts Fourneaux A et B pour la postérité comme témoins de la grande époque industrielle de notre pays. Le but de l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Nationaux est donc leur préservation, leur sauvegarde et leur mise en valeur. Malheureusement une approche trop économique veut la disparition de différentes installations pour les remplacer par des nouvelles constructions plus rentables. Une partie des bâtiments industriels ont d'ailleurs déjà été démolis.

Quel est l'intérêt de ces installations industrielles ?

Comme le patrimoine religieux, féodal et rural, le patrimoine industriel est de grande importance pour le passé récent de notre pays.

Quels sont les problèmes majeurs qui se posent à la conservation des monuments industriels ?

Pour les monuments industriels qui ne remplissent plus leur fonction initiale, il est souvent difficile de trouver de nouvelles affectations. D'autre part, leur restauration et leur entretien requièrent le travail de spécialistes.

Comment peut-on résoudre ces problèmes ?

Il faut surtout revenir à des sites réalisés à l'étranger, comme p.ex. l'Allemagne et l'Angleterre.

Quel est selon vous l'enjeu de la Cité des Sciences pour les Hauts Fourneaux de Belval ?

Le dialogue entre le passé et l'avenir. La polarité entre la science du passé et celle de l'avenir qui retracent notre histoire.

La mise en chantier des Hauts Fourneaux

FEU VERT POUR LA REVALORISATION DES HAUTS FOURNEAUX

La cérémonie d'ouverture du chantier des Hauts Fourneaux a réuni à l'ombre de la halle des coulées de nombreuses personnalités qui ont voulu témoigner par leur présence leur soutien à un projet culturel de portée internationale.

Le 2 avril 2004 a eu lieu la cérémonie de mise en chantier des travaux de conservation des Hauts Fourneaux de Belval en présence de nombreuses autorités et invités.

Dans son discours, Madame Hennicot-Schoepges a souligné l'importance des Hauts Fourneaux en tant que monument de la sidérurgie luxembourgeoise. Elle a affirmé sa volonté de conserver les installations industrielles dans le contexte de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation et de créer dans ce lieu le Centre National de la Culture Industrielle.

La première phase des travaux prévue par la loi du 15 octobre 2003 porte sur des mesures de première urgence en vue de la sécurisation et de la stabilisation de l'ensemble industriel, le démantèlement d'éléments dangereux et le renforcement d'éléments présentant un risque imminent.

Les structures des Hauts Fourneaux seront entièrement nettoyées. D'importants dépôts de poussières, de suies et de rouille qui se

sont accumulés au cours des années d'exploitation encombrant les profilés et les tôles des différents planchers, toitures et escaliers. Il est indispensable de dégager tous les aciers pour pouvoir engager les études de diagnostic des ouvrages.

Des analyses ponctuelles s'imposent. Les qualités des aciers doivent être déterminées. Les épaisseurs des profilés et des tôles doivent être vérifiées, l'état des soudures et la qualité des boulons contrôlés.

Ces études permettront de définir d'une manière précise les mesures à prendre dans le cadre des opérations de conservation des ouvrages. Cette première tranche de travaux et les études de diagnostic vont probablement durer jusqu'à la fin de l'année 2004.

Les travaux ont fait l'objet d'une soumission restreinte à la suite d'un appel de candidature international. Les travaux ont été adjugés à la société anonyme Paul Wurth qui mettra à disposition toutes les compétences techniques nécessaires. Les travaux sont accompagnés et surveillés par des experts en matière de conservation du patrimoine industriel qui assistent le Fonds Belval dans sa mission de maître de l'ouvrage. Il est bien entendu que le Service des Sites et Monuments est associé à cette opération en la personne de Jean-Claude Schumacher, qui depuis de nombreuses années a la mission difficile de sauvegarder la mémoire industrielle de notre pays.

en marge du chantier

La nature reprend toujours ses droits lorsque l'homme abandonne l'espace qu'il a accaparé. Cette thèse se vérifie d'une manière générale mais également sur les sites industriels. Les exemples les plus impressionnants sont les anciennes mines à ciel ouvert avec leurs décharges de déblais. Abandonnées depuis plusieurs décennies, ces gigantesques plaies ouvertes dans le paysage sont devenues des biotopes naturels exceptionnels. La flore est unique et très spécifique. La faune a investi les nouveaux refuges. La vie se développe.

Sur la friche de Belval la situation est bien différente. Tout d'abord il n'y a que peu de temps que les activités industrielles ont été arrêtées. Ensuite l'activité industrielle a laissé un impact beaucoup plus profond et persistant, surtout sur la Terrasse des Hauts Fourneaux.

Le Fonds Belval a chargé le bureau d'études et de conseil en matières écologiques OEKOBUREAU de réaliser une étude détaillée sur la flore de la Terrasse des Hauts Fourneaux.

Cette étude a montré que le développement de la flore est très ralenti et n'a pas évolué, ou très peu évolué, depuis la cessation des activités industrielles et se caractérise principalement par la présence de mousses et de quelques plantes pionnières en raison de l'absence d'une couche de terre végétale suffisante.

Les buissons et arbrisseaux pour leur part sont très peu développés faute de conditions optimales de croissance.

Ces constatations laissent conclure que le développement d'une flore conséquente n'est pas possible sans une intervention majeure au niveau du conditionnement des sols. Les résultats de cette étude seront de précieuses informations pour le développement paysager de l'espace des Hauts Fourneaux.



le haut fourneau *un méga-chaudron*

Depuis la nuit des temps, à peu près 800 ans avant J.Chr., l'homme a fabriqué du fer et ensuite de l'acier et de nombreux autres métaux. L'acier, grâce à ses qualités exceptionnelles, a trouvé sa place dans presque tous les domaines de la vie de l'homme, que ce soit dans le domaine de la construction, dans le domaine de l'utilitaire, dans l'armement, ou dans l'industrie pour ne citer que ceux-là.

Aussi la production des métaux est devenue un enjeu économique important. Des usines ont remplacé les fonderies artisanales. Les procédés de fabrication ont évolué. Au 14^{ème} siècle ont été construits les premiers hauts fourneaux qui ont été développés à partir des fours à fusion bien petits. Ils fonctionnaient au charbon de bois jusqu'au 18^{ème} siècle.

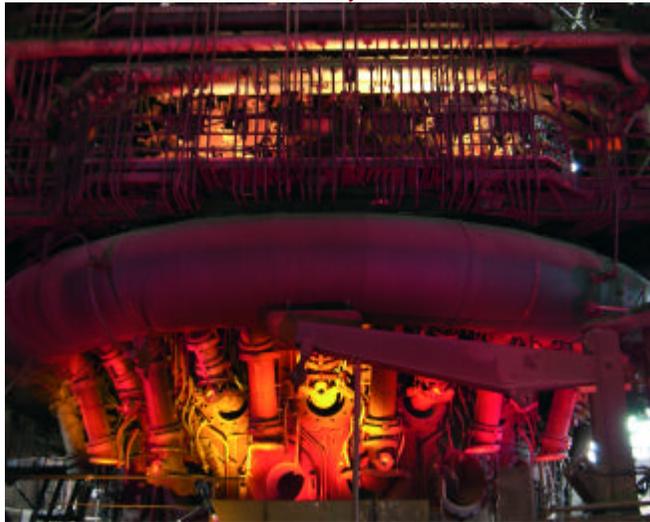
Un « haut fourneau » est un ensemble industriel composé de plusieurs éléments qui sont le haut fourneau, les trémies et installations de chargement, les cowpers et l'alimentation en vent chaud, les conduites d'extraction et de dépoussiérage des gaz de combustion et finalement les installations de transport.

Le processus de fabrication de la fonte est une suite de réactions chimiques compliquées qui se déroulent simultanément et successivement et qui provoquent l'oxydation et la réduction des minerais de fer. Ce processus se passe dans le cœur du haut fourneau. Ce dernier peut avoir une hauteur de 30 à 40 mètres et un diamètre jusqu'à plus ou moins 10 mètres. Il est constitué d'un épais blindage métallique muré à l'intérieur de briques réfractaires d'une épaisseur d'environ un mètre.

Le haut fourneau est chargé par le haut. Une installation de transport sur plan incliné appelée « skip » transporte dans des chariots spéciaux la charge depuis le silo à minerai appelé Moellerei vers le gueulard situé à plus de 40 mètres de hauteur.

On introduit en coches successives un mélange constitué principalement de minerai et de coke. Le haut

les tuyères à vent chaud du haut fourneau A



fourneau travaille sur le principe du contre courant, c'est-à-dire que les gaz chauds de combustion remontent à travers la colonne des matériaux de combustion alors que ceux-ci descendent au fur et à mesure que les réductions s'opèrent. Ce processus est continu. On distingue dans le haut fourneau, de haut en bas donc dans le sens du déplacement des matériaux, les phases de réactions suivantes : le séchage et le préchauffage des matériaux, la réduction indirecte, ensuite la réduction directe et finalement la fusion. L'accroissement des températures va dans le même sens.

À la fin de la combustion, les matériaux se scindent en deux éléments, d'une part le laitier et d'autre part la fonte.

La fonte liquide a une température de 1350 à 1450 degrés lors de la coulée. Le laitier quant à lui a une température située entre 1500 et 1600 degrés.

Pour atteindre ces températures extravagantes, il est indispensable d'insuffler de l'air à grande vitesse qui apporte l'oxygène nécessaire à la combustion. Cet air est préchauffé dans les cowpers à une température de 1300 degrés, ce qui évite le refroidissement du haut fourneau. L'air circule à une vitesse qui peut atteindre

la restauration des hauts fourneaux: un travail d'analyse et de recherche

La restauration et la conservation des Hauts Fourneaux posent un problème particulièrement pointu aux ingénieurs et architectes qui sont chargés de cette mission difficile.

Les Hauts Fourneaux sont en fait des constructions métalliques, des outils en fer et en acier, qui sont destinées à être exploitées pendant une période déterminée pour être ensuite démolies et remplacées par des outils neufs et d'une génération nouvelle. Ils sont conçus et construits en conséquence.

Devenus monument historique leur destinée est différente mais leur nature n'a pas changée. L'acier est un des matériaux les plus performants, mais exposé aux intempéries il est friable. Et c'est cette caractéristique qui pose le problème majeur à leur conservation.

Et c'est spécialement ce problème qu'il s'agit de résoudre. Les protéger des intempéries est impossible. On imagine mal envelopper les Hauts Fourneaux d'une peau qui les protège. Il faut donc chercher une solution technologique dans le domaine de la corrosion. De nombreuses études ont déjà été effectuées sur ce sujet, notamment dans le cadre de projets similaires en Allemagne et en France, les solutions n'ont pas abouti.

L'industrie a également investi dans ce domaine. Des solutions existent pour des produits nouveaux. Mais en l'espèce il ne s'agit pas de faire du neuf, mais il s'agit de conserver le vieux.

L'objectif est donc de développer une méthode, un traitement qui fixe l'ouvrage dans son état actuel. Pour trouver il faudra donc chercher.

dans les tuyères à l'entrée du haut fourneau quelques 150 m par seconde, c'est-à-dire environ 540 km par heure.

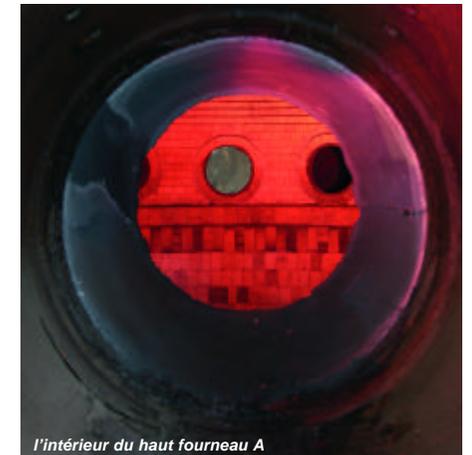
Les cowpers sont des cylindres d'une hauteur de 25 à 40 mètres de haut pour un diamètre de 6 à 9 mètres. Les cowpers sont au nombre de trois. Ils fonctionnent en alternance d'après le principe de régénération. Pendant que le premier est en phase de chauffe, le second échange la chaleur à l'air qui le traverse. Les périodes de chauffe et de passage d'air durent environ 1 heure chacune. Le troisième cowper est en standby pour être mis en service en cas de panne.

Les gaz de combustion qui traversent le haut fourneau sont récupérés par les prises de gaz en haut du haut fourneau et réintroduits dans les circuits du processus.

Dans le creuset, c'est-à-dire dans la partie la plus basse du haut fourneau, la fonte se sépare du laitier du fait des poids spécifiques différents. Ils sont évacués du haut fourneau par le trou de coulée.

On parle dès lors de la coulée. Les coulées ont lieu à intervalles réguliers. La fonte s'écoule d'un côté du creuset vers des grandes poches à fonte placées sous

la halle des coulées et qui transportent la fonte vers l'aciérie. Le laitier s'écoule soit vers les bassins de granulation soit dans des cuves pour leur évacuation vers les dépôts.



Faut-il conserver les hauts fourneaux ?

Assurément oui !

Chaque société se caractérise par la culture qui lui est propre, par son mode de vie quotidien qui s'est développé au cours de son histoire, par son économie et sa vie politique sans oublier ses racines religieuses, par son patrimoine intellectuel et construit qui sont le fruit du labeur de ses citoyens.

À l'avènement du 20^e siècle, le Luxembourg avait à peine 60 ans d'existence indépendante, notre société entamait la difficile mutation d'une société rurale et de petite bourgeoisie en une société industrielle promue à un riche avenir.

Jusqu'au 19^e siècle notre région était pauvre et rurale à l'exception de la Ville de Luxembourg qui avait un passé militaire chargé de bouleversements jusqu'au traité de Londres (1867) pour se développer ensuite en tant que centre administratif du pays.

La sidérurgie au sud du pays a pris un essor fulgurant. Autour des sites industriels se sont développés les agglomérations ouvrières. Esch, Dudelange, Differdange, Rumelange, Belvaux. Une importante immigration, qui apportait la main d'oeuvre nécessaire au fonctionnement des usines, venait gonfler la population locale. De nomb-

une question pertinente une réponse évidente

reux étrangers sont venus se fixer dans le pays. Ils ont créé les quartiers oh combien typiques du « Minett », italiens, polonais, espagnols, yougoslaves, portugais.

La sidérurgie a apporté travail et prospérité, non seulement dans le Sud du pays, mais également dans les régions plus déshéritées comme l'Ösling. Nombreux sont les ouvriers agricoles qui ont travaillé dans les usines. La terre des hauts plateaux a pu être fertilisée grâce aux engrais Thomas produits par les Hauts Fourneaux et particulièrement adaptés aux sols pauvres du Nord.

La Ville de Luxembourg est devenue le centre d'affaires des maîtres de forge qui s'est développé ensuite en centre politique au niveau international sous l'impulsion d'abord de la CECA ensuite de la CEE.

Toute cette prospérité économique, cette richesse culturelle nous viennent de l'activité industrielle, de la sidérurgie en particulier, qui fut longtemps le fer de lance, la fierté de l'économie nationale.

Mais voilà. La crise de la sidérurgie a eu raison de cette époque.

En 1926, le Luxembourg comptait quarante-sept hauts fourneaux. Il n'en reste plus que deux. Les deux seuls témoins de notre passé récent, d'un siècle entier, de cette époque qui a forgé notre identité nationale.

Il faut donc documenter cette époque, témoigner de l'importance de l'industrie dans notre devenir. Comme nous avons documenté notre passé médiéval, nos origines rurales et artisanales, notre histoire militaire, notre confession. Il ne viendrait à personne de contester le bien fondé de la conservation de nos châteaux-forts, Vianden, Bourglinster, Esch-sur-Sûre ; de la forteresse de Luxembourg, le Bock, les casemates; des moulins restaurés, des églises et chapelles. Pourquoi donc mettre en question la conservation des Hauts Fourneaux ?

La sidérurgie a imprégné notre société, nos traditions, d'une manière indélébile. Elle a façonné toute la région. Les Hauts Fourneaux en sont le signe le plus remarquable. Il faut garder ce signal dans la mesure du possible aussi longtemps que possible et transmettre aux générations futures un témoin de notre passé, de nos origines.

Mais on doit comprendre les questions pertinentes des détracteurs du projet : Combien cela va-t-il coûter ? A quoi serviront-ils ? Allons-nous copier Völklingen ? Et le Musée des Mines, le Fond-de-Gras ? Encore un autre musée ?

Toutes questions et objections sont fondées. Car il n'y pas de sottises questions. Il n'y a que de sottises réponses. Il nous appartient de donner les réponses intelligentes qui puissent convaincre les plus sceptiques, d'expliquer les tenants et aboutissants du projet qui doit être original, unique.

vöklinger hütte



Le site industriel de Völklingen est situé à moins de 100 km du Luxembourg, à proximité de Saarbrücken, non loin de la frontière franco-allemande.

En 1994, l'usine sidérurgique de Völklingen est classée Patrimoine Culturel Mondial de l'UNESCO. Fondée en 1873, la petite forge située sur un méandre de la Sarre a été achetée en 1881 par la famille Röchling qui procéda à son agrandissement. Moins de 10 ans après, l'usine s'imposa comme le premier fabricant de poutres de fer dans l'empire allemand.

Völklingen, à l'origine un petit village sarrois, s'est développé pour devenir rapidement le centre industriel le plus peuplé de la Sarre.

Grâce à des investissements constants, l'usine sidérurgique de Völklingen continuait à prospérer et rester une des usines les plus performantes d'Allemagne.

La crise de la métallurgie de 1975 marqua le début du déclin de l'usine. En 1986, les hauts fourneaux de Völklingen sont arrêtés et seul l'exploitation de la nouvelle aciérie à l'oxygène, récemment construite est restée en exploitation.

Dès leur mise hors service, d'importants efforts de conserver ce « monument » ont été entrepris malgré les controverses qu'ils suscitaient. Cet engagement a été couronné en 1994 par le classement de l'ensemble de 6 hauts fourneaux et de la halle des soufflantes qui a une surface de plus de 6.000 m² comme Patrimoine Culturel Mondial.

Le site est devenu le Musée sidérurgique de Völklingen. En 1999, le pays de la Sarre a créé l'association « L'usine sidérurgique de Völklingen, Patrimoine Culturel Mondial - Centre Européen d'Art et de Culture Industrielle ».

Cette organisation est le maître d'oeuvre de nombreuses manifestations dans le domaine des arts et de la culture qui ont un rayonnement international.

Le site est accessible par la A620 en provenance de Luxembourg.

LES FUTURS PÉDAGOGUES A BELVAL

Le Fonds Belval a accueilli deux groupes de futurs enseignants sur le site de Belval. Guidés par leur professeur Denis Scuto et Antoinette Lorang, historienne de l'art auprès du Fonds Belval, les étudiants ont pu découvrir de près le monument industriel des Hauts Fourneaux. L'histoire du site, le fonctionnement des Hauts Fourneaux et leur destination dans le cadre de la création de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation ont été les principaux sujets évoqués lors de la visite. Même si les étudiants originaires de la région montraient beaucoup plus d'intérêt pour les structures industrielles qui leur sont familières en tant que silhouette à l'horizon, tous avaient encore du mal à imaginer l'aspect futur de cette friche industrielle qui actuellement se transforme en un gigantesque chantier.

saviez-vous que...

en 1841, le Luxembourg comptait 11 hauts fourneaux, dont un seulement dans le bassin minier (Lasauvage). En 1926, 47 hauts fourneaux étaient en place, dont 39-40 à feu. Le bassin minier rassemblait alors la majorité des installations qui étaient maintenant au nombre de 41 contre 6 pour le reste du pays (Steinfort et Dommeldange). Aujourd'hui les Hauts Fourneaux A et B de Belval sont les derniers témoins de l'ancienne sidérurgie luxembourgeoise.

Le 1^{er} Bâtiment Administratif

Le Gouvernement a lancé dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire un vaste programme de décentralisation en créant trois pôles administratifs, le premier restant la Ville de Luxembourg, un second centre pour le Nord du pays et un troisième pour le Sud.

Il s'agit dans cette démarche de régionaliser certains services de l'État en fonction de leurs domaines de compétences et des activités qui en découlent, pour, d'une part, rapprocher les services du public concerné et, d'autre part, répartir les activités des services de l'État sur l'ensemble du territoire et revaloriser ainsi les différentes régions du Luxembourg.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le concours pour le 1^{er} Bâtiment Administratif, documentant la volonté de l'État de déplacer et d'installer certaines activités publiques sur le nouveau site de Belval. Il est destiné à divers administrations et services de l'État dont notamment les services de la Commission Nationale pour la Protection des Données, et sera par ailleurs le siège définitif du Fonds Belval.

Le jury s'est réuni le 1^{er} et 2 avril 2004. 12 projets ont été soumis à l'appréciation. Le premier prix a été attribué au projet de Françoise Brück et Thomas Weckerle, deux jeunes architectes travaillant au Luxembourg.

Le 1^{er} Bâtiment Administratif fait partie du programme de la « Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation ». Il documente la volonté de l'État de déployer et d'installer certaines activités publiques sur le nouveau site de Belval.

Il est destiné à divers services de l'État dont notamment les services de la Commission Nationale pour la Protection des Données, qui nouvellement créé et eu égard à leur vaste mission sont en pleine expansion. L'immeuble sera, par ailleurs, le siège définitif du Fonds Belval qui, compte tenu de son champ d'actions ciblé, doit décaler ses bureaux dans les meilleurs délais sur le site de Belval.

D'autres administrations et services suivront. L'immeuble couvrira les besoins imminents et urgents des administrations locales de l'État qui sont en souffrance, respectivement, mal couverts.

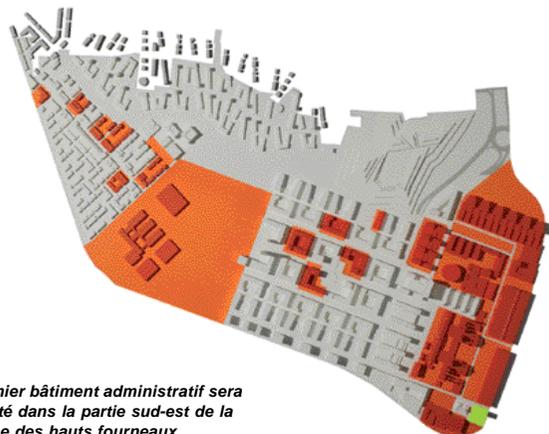
Il s'agit donc de construire un immeuble de bureaux modulables, répondant aux critères modernes de la bureautique, autorisant toutes les activités administratives usuelles, qui peut être occupé par différents locataires en parfaite cohabitation et assurant à chacun d'eux une totale indépendance fonctionnelle.

Une implantation de premier choix

Le plan directeur de la Terrasse des Hauts Fourneaux a d'ores-et-déjà intégré le projet du Centre de Musiques Amplifiées et le projet de la Dexia BIL qui sont les deux premiers investissements importants sur le site, ainsi que les Nouvelles Archives Nationales, élément du programme de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation qui a fait l'objet d'un concours d'architecture.

Le 1^{er} Bâtiment Administratif sera implanté à la lisière Sud-Est de la Terrasse des Hauts Fourneaux.

Situé à proximité immédiate des Hauts Fourneaux, vestiges monumentaux de la sidérurgie luxem-



le premier bâtiment administratif sera implanté dans la partie sud-est de la terrasse des hauts fourneaux

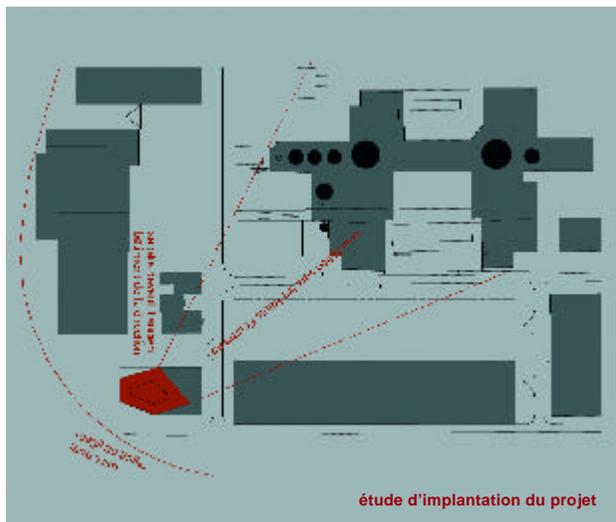
bourgeoise, cette partie du site est la première à être développée en un ensemble cohérent.

Le nouveau bâtiment des Archives de l'État avec la grande Halle des Soufflantes forme une délimitation physique du nouveau site urbain vis à vis du site industriel qui reste en exploitation.

Le Centre de Musiques Amplifiées, qui est situé derrière le bâtiment Agora, ferme avec le volume important de sa grande salle l'espace urbain au Sud du site.

Le 1^{er} Bâtiment Administratif sera implanté à l'angle formé par le bâtiment des Archives Nationales et le Centre de Musiques Amplifiées. Cet emplacement est stratégique et devra être par sa dimension une borne indélébile du site et contribuer ainsi à la qualification du lieu dans le paysage environnant.

Le concours visait à obtenir des réponses pertinentes au problème posé. Le contexte n'est pas facile, les exigences sont sévères. Les réponses étaient multiples. Le jury a choisi la meilleure.



étude d'implantation du projet

Une insertion urbaine pleinement réussie

Sur le site avec les volumes ternes des Hauts Fourneaux témoignant de son passé industriel, le nouveau Bâtiment Administratif se distingue par sa volumétrie fortement identifiable et sculpturale, ainsi que par sa matérialité étincelante jouant du reflet des alentours.

Visible de loin, il constitue un signal urbain important marquant la limite Sud-Est du site de développement.

La typologie choisie pour le nouveau bâtiment est issue du langa-

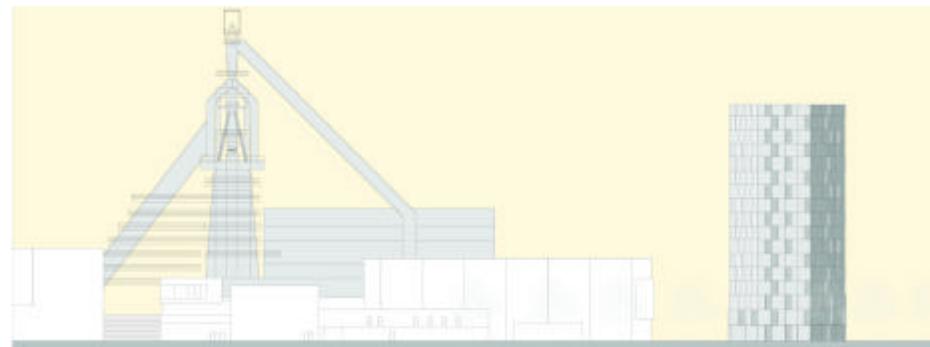
ge des objets industriels. Il est compact, fonctionnel et économique. Avec ses cinq façades équivalentes, il constitue un nouvel objet dans le paysage et s'affirme par rapport aux Hauts Fourneaux tout en leur restant subordonné par sa hauteur, sans s'opposer mais en se juxtaposant.

La partie inférieure, la partie publique du bâtiment, s'inscrit dans le plan urbain rectiligne des immeubles avoisinants et de l'aménagement de l'espace. Elle se trouve donc en relation directe avec ces immeubles et répond à l'échelle humaine qui est garant de la qualité urbaine du lieu.

En hauteur, le nouveau bâtiment se libère de cette géométrie avec sa forme spécifique, fortement identifiable de loin. Elle entre en dialogue avec les Hauts Fourneaux et le bâtiment du siège de la société de développement Agora, l'ancien immeuble de la direction de la fonderie.

Les façades de l'immeuble constituent un écran plié, vitré, réfléchissant et captant la lumière et l'espace pour renvoyer l'image des Hauts Fourneaux.

Ainsi le nouvel immeuble complètera la composition d'ensemble harmonieuse du lieu.



Un immeuble fonctionnel avec des agencements simples et flexibles

La partie basse du projet ramène toutes les fonctions publiques vers le parvis des Archives Nationales qui se développe le long des Hauts Fourneaux sur une longueur de plus de 170 mètres.

Les fonctions d'accueil et sociales telles que le foyer, la cafétéria les salles, de repos sont implantées du côté de la place créant ainsi une ouverture naturelle vers l'espace publique.

Les fonctions de service et les espaces fermés plus privatifs qui ne sont pas accessibles par le public se trouvent quant à eux en façade arrière et face au site industriel encore en activité. Cette organisation permet de séparer les flux et de gérer d'une manière sim-

ple les activités et éviter ainsi tout conflit fonctionnel.

Au premier et deuxième étage de la partie basse se poursuit le même scénario d'agencement des espaces.

Le foyer avec le déambuloire des salles polyvalentes ainsi que la zone de repos sont dirigés vers la place, ce qui permet d'une part à l'utilisateur de profiter de la vue sur les Hauts Fourneaux et d'autre part, la nuit, la lumière émise par ces zones permet de donner une définition et une animation à la place.

L'accès aux étages se trouve dans le foyer, bien visible à partir de l'entrée principale, et directement à côté de l'accueil. Au niveau supérieur des plateaux, la vue s'ouvre en grand sur les Hauts Fourneaux par de grandes baies vitrées ce qui

donne un sentiment d'espace et de générosité.

En effet, les surfaces des plateaux peuvent être aménagées flexible-ment selon différents scénarios :

- L'organisation classique de bureaux qui prévoit des bureaux à une ou deux personnes, organisés en couronne autour du noyau compact, comporte les fonctions de service.
- L'organisation de bureaux qui prévoit des ouvertures de la couronne dans les articulations pour former des zones spéciales comme des zones de rencontre, de réunion, etc.
- L'organisation de bureaux pay-sagers, ouverts et flexibles avec les salles de réunion uniquement définies comme espaces fermés.

Le jury a eu une tâche difficile

un commentaire du président du jury

La qualité des projets était exceptionnelle. Tous les architectes qui ont participé au concours ont eu des réponses pertinentes au problème posé. Développer un projet soumis non seulement à des contraintes techniques et fonctionnelles, mais également à des contraintes financières précises n'est pas une chose aisée.

La mission du jury était une gageure. Trouver le meilleur projet, le projet qui répond au mieux à toutes les exigences formulées parmi les douze travaux tous excellents, a exigé un travail minutieux qui n'a pas échappé à la controverse.

L'objectif du concours était celui d'obtenir un projet pour le 1^{er} Bâtiment Administratif à Belval, contenant 6.000 m² de bureaux et situé entre les Archives Nationales et le Centre de Musiques Amplifiées. Parmi les 55 candidats qui ont répondu à l'appel de candidatures en soumettant leurs dossiers, le jury, suivant le règlement du concours, en a sélectionné 12.

Pour équilibrer le choix des participants et donner aussi une chance aux jeunes, les 12 places ont été réparties entre 4 bureaux luxembourgeois affirmés, 4 bureaux luxembourgeois de jeunes architectes et 4 bureaux étrangers, dont 2 français, 1 belge et 1 autrichien.

Le site, où sera érigée la construction, occupe le coin placé à l'extrémité Sud-Est du terrain faisant partie du plan directeur « Belval-Ouest ». Il est, de plus, visible depuis la ligne de chemin de fer.

A cet emplacement particulièrement sensible, le futur bâtiment jouera le rôle d'une véritable charnière qui devra assurer une articulation harmonieuse entre la longue barre des Archives et le volume du Centre de Musique.

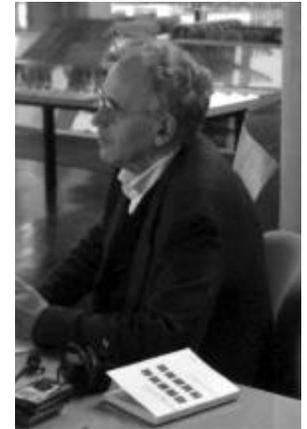
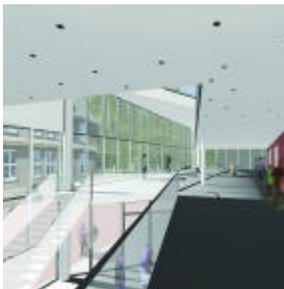
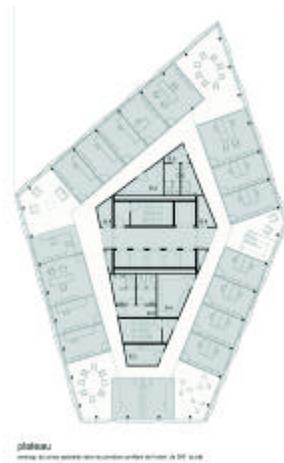
Vu ces contraintes, la réponse appropriée au site est devenue un critère d'appréciation des projets particulièrement important. La fonctionnalité du projet étant une évidence, d'ailleurs respectée par tous, un autre critère important retenu par le jury, était celui d'un

équilibre entre une architecture à la fois reconnaissable, dotée d'un caractère propre, échappant à la banalité et, en même temps, sobre et retenue - image que l'administration publique voudrait se donner. Un troisième critère, non moins fondamental, était le maintien de l'enveloppe budgétaire de 18.500.000.- € annoncée dans le règlement du concours.

Lors du premier tour, deux projets ont été éliminés à l'unanimité. Au cours du deuxième tour, le jury a éliminé quatre autres projets, pour, ensuite, passer à l'analyse des six projets restants. Deux d'entre eux, de très haute qualité, excédaient en dépense, puisque l'introduction des volumes et des espaces verts hors programme faisait dépasser d'un tiers le budget prévu. Ils ont ainsi été écartés des prix et destinés à ne recevoir que des mentions.

Le rapport avec l'environnement des quatre projets restants a été analysé d'une façon particulièrement approfondie et leurs maquettes, une après l'autre, ont été placées dans la grande maquette du site.

A cette occasion, la majorité du jury a jugé un de ces projets « excessif », dont l'image n'était pas suffisamment sobre et retenue, peu appropriée pour un bâtiment de bureaux d'une administration publique. Le jury a donc décidé d'attribuer à ce projet la première mention.



Bohdan Paczowski, architecte

Des trois restants en lice, le projet de la tour, grâce à son plan polygonal, est apparu le plus harmonieusement inséré dans le site, puisqu'il ne se heurtait à aucun des alignements environnants. En plus, il donnait l'impression de conserver une certaine liberté de geste, tout en gardant la sobriété requise. Il a donc été choisi à l'unanimité comme lauréat du concours.

Le deuxième prix a été attribué au projet constitué d'un écran courbe qui répondait d'une façon élégante à la situation de coin.

Le dernier projet - un volume qui formait une espèce « d'arrêt-écho » de la longue barre des Archives Nationales - a obtenu le troisième prix.

On peut conclure que le concours, par la qualité des projets présentés, a prouvé l'existence d'une jeune architecture luxembourgeoise, capable de faire face à une confrontation internationale de bon niveau.

Bohdan Paczowski, architecte
Président du jury

Les façades : un concept, une matérialité, une fonction

Le concept de la façade est étroitement lié au concept énergétique du bâtiment : c'est une façade écologique à double peau qui permet de lier une architecture moderne aux principes de base de la physique du bâtiment. Le système de façade est simple et économique, une double peau se développant étage par étage.

L'expression de la façade joue avec ce système à double peau: la façade extérieure, distante de 15 à 30 centimètres du vitrage intérieur pour former un vide ventilé, bouge et se plisse, tout en garantissant la circulation de l'air et la protection sonore.

Vu que le plan de la façade se compose de multiples surfaces à inclinaisons différentes, les ondes

sonores sont réfractées dans des directions différentes.

Derrière la couche extérieure dynamique jouant avec les reflets, se trouve en deuxième position la masse de la construction, masse aidant d'une part à régulariser le climat des bureaux et, d'autre part, à protéger contre les perturbations de bruit provenant de l'industrie en activité et du trafic ferroviaire.

Ce concept permet de répondre aux besoins de lumière, de confort des occupants, tout en répondant aux critères extrêmement strictes en matière de la gestion des ressources énergétiques.

Le bâtiment est situé sur une plateforme surélevée. Il la cerne et, à la fois, est orienté vers elle. L'espace de la plateforme est délimité, du côté Nord-Est, par la façade latérale du bâtiment des Archives Nationales la mettant en valeur et montrant le concept volumétrique du bâtiment.

L'espace créé autour de cette place regroupe trois bâtiments : les Archives Nationales, le 1^{er} Bâtiment Administratif et la Rockhal.

La place donne le recul nécessaire devant un bâtiment élevé et devant les Archives qui malgré leur expression de barre horizontale culminent à 30 m de hauteur. Du fait de la surélévation de la place, le 1^{er} Bâtiment Administratif est mis en valeur. Grâce au jeu des niveaux, cette zone semi-publique découpée par la barrière des escaliers des espaces de la ville est soulignée comme étant plus noble.

En présence d'une surface au sol réduite, par rapport à celles des Archives Nationales et du Centre de Musiques Amplifiées, le 1^{er} Bâtiment Administratif doit créer, pour exister, un contre-poids par rapport à ses voisins, en s'élevant en hauteur.

Le bâtiment est situé à un endroit stratégique du site. Il constitue un « élément-charnière » entre le bâtiment des Archives Nationales et le Centre de Musiques Amplifiées.

Diagonalement opposés sont situés la tour de la Banque Dexia BIL et les Hauts Fourneaux qui créent ensemble avec le Bâtiment Administratif des éléments caractérisant l'identité du site et qui serviront d'éléments de repère. Le bâtiment se positionne ainsi sur un vecteur visuel qui dessine une diagonale à travers l'ensemble du site de Belval.

L'espace urbain cerné par les Archives Nationales, les Hauts Fourneaux, le bâtiment de la direction des Hauts Fourneaux, se doit d'un élément marquant qui fonctionne comme « Landmark ».

archibureau pawlowski

2^{ème} prix



tatiana fabeck architecte

3^{ème} prix



Le Fonds Belval a édité une brochure sur le concours d'architecture du 1^{er} Bâtiment Administratif reproduisant tous les projets introduits par les candidats. La brochure de la série des Cahiers du Fonds Belval peut être commandée auprès du Fonds Belval et sera envoyée contre paiement de 15 € sur le compte bancaire du Fonds Belval

Fonds Belval

20 rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
tél: + 352 26 840-1 fax: + 352 26 840-300
e-mail: fb@fonds-belval.lu
BCEE : LU85 0019 1755 3163 6000

portrait



BRÜCK & WECKERLE

Françoise Brück et Thomas Weckerle ont commencé leur collaboration en 1993 à Zurich. En 1997, ils ont fondé le bureau Brück & Weckerle à Luxembourg.

Françoise Brück est née en 1969 à Luxembourg. Elle a fait ses études d'architecture à l'école Technique supérieure de Zürich (ETHZ) et à l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne. Pendant ses études, elle a travaillé dans divers bureaux d'architectes en Suisse, à Paris et au Luxembourg.

De 1996 à 1997, Françoise Brück a collaboré au sein de l'Administration de Bâtiments Publics et depuis 1998 elle est conseillère urbanistique au Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau du Kirchberg.

Thomas Weckerle est né à Schaffhausen en Suisse en 1965. Il a fait ses études d'architecture dans la même école que Françoise Brück et a travaillé dans des bureaux d'architecture de renommée internationale, Mario Botta, Stephen Rankin et Peter Zumtor.

Après 1993, début de sa collaboration avec Françoise Brück, il est devenu assistant à la chaire de José Luis Mateo à Zurich et professeur à l'Ecole Technique de Schaffhausen. Depuis 1995, il participe à des publications de l'édition ACTAR et était collaborateur dans la revue d'architecture espagnole QUADRENS.

Le Bureau Brück & Weckerle a réalisé plusieurs projets d'habitations privées. Actuellement, ils réalisent à Bertrange le Complexe des Ateliers Centraux de l'Administration des Ponts et Chaussées ainsi qu'un complexe sportif pour la Commune de Itzig.

Dans plusieurs concours ils ont obtenu des prix:

- 1^{er} prix: EUROPAN III Madrid
- 2^{ème} prix: Usine d'horlogerie Corum en Suisse
- 1^{er} prix: Concours d'idées Brill à Mondorf



LA DEXIA BIL

premier investisseur privé sur le site de Belval

Entretien avec Monsieur Guy Berscheid de la Dexia BIL senior vice president

La Dexia BIL a été dès le départ du projet de reconversion de la friche de Belval un partenaire engagé. Cet institut bancaire international a décidé très tôt de s'installer à Belval.

Un concours d'architecture a été organisé. Un projet a été primé. Les architectes lauréats Claude Vasconi et Jean Petit ont développé les études. Le chantier a débuté au cours de l'année 2003. C'étaient les premiers travaux d'investissement privés qui ont été réalisés sur le site.

Guy Berscheid est le responsable auprès du maître de l'ouvrage pour le développement du projet de construction.

Le nouveau bâtiment de Dexia BIL est en construction à Belval. Quels sont les arguments qui ont été décisifs dans l'option pour la friche industrielle ?

Il y a un peu plus de cinq années, la banque avait marqué son intention de louer un immeuble suivi rapidement par deux autres sur le site de Strassen. Suite à une étude visant à prévoir les besoins de la banque en espace bureaux, il s'est très tôt avéré que ces superficies ne suffiraient pas. L'intérêt de Dexia BIL s'est alors porté sur un immeuble supplémentaire situé au Kirchberg qui constituait un site idéal puisqu'il offrait les mêmes possibilités de modularité que celles que l'on retrouve sur le site d'Esch-Belval. Le seul problème



rencontré avec ce site était le coût de ces immeubles. En effet, les terrains n'étant plus à vendre, la banque devait les louer ou les acheter à des sociétés immobilières qui ne manquaient pas d'appliquer des marges conséquentes. L'opportunité se présentait alors de vendre cet immeuble au prix de revient et puis de se porter acquéreur d'un terrain sur le site d'Esch Belval qui constitue le site pilote dans le cadre de la reconversion des friches industrielles engagées par l'Etat luxembourgeois et l'Arbed et finalement de participer

à ce projet d'envergure tant au niveau national qu'international.

Le projet de construction de Belval nous permet de bénéficier de l'entière flexibilité par rapport aux besoins en surfaces de la banque, de rassembler, d'ici 2007, à l'exception des agences, toutes les activités du groupe à Luxembourg sur deux sites uniques : le siège l'Indépendance, route d'Esch à Luxembourg et le projet en cours à Esch-Belval au détriment des sites de Strassen et de la capitale qui seront évacués au fur et à mesure de l'échéance des baux.

Esch-Belval pourra accueillir jusqu'à 2.500 voire 3.000 employés et représentera une surface d'environ 60.000 m² de bureaux.

Le fait que l'Etat luxembourgeois investisse également dans ce pro-

jet de reconversion des friches industrielles ne pouvait, bien entendu, que nous encourager d'avantage dans notre démarche.

jet de reconversion des friches industrielles ne pouvait, bien entendu, que nous encourager d'avantage dans notre démarche.

Dans quelle mesure la Cité des Sciences représente-t-elle un atout pour votre établissement ?

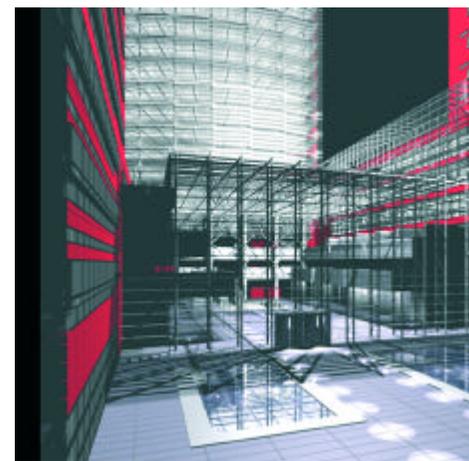
Le complexe de Dexia BIL se situera sur la Terrasse des Hauts Fourneaux, aux alentours de la future université, du centre des congrès, du Centre National de la Culture Industrielle, des Archives

Nationales, du Centre de Musiques Amplifiées, de la Pépinière d'Entreprises.

Le cadre de la Cité des Sciences est tout à fait en adéquation avec la volonté de la banque d'aller toujours de l'avant, d'anticiper les nouveautés, d'être proche de la culture, de l'éducation, de la recherche et de l'innovation et de constituer l'un des moteurs de l'économie luxembourgeoise.

Quel rôle pour le site attribuez-vous à Dexia BIL ?

La reconversion des friches industrielles est une nécessité croissante. Le territoire est trop précieux pour l'abandonner et empiéter, à chaque nouvelle activité, à chaque nouveau projet, sur un site jusqu'alors vierge.



Il est donc important de réhabiliter ces friches industrielles, très nombreuses dans nos pays occidentaux afin de leur offrir l'occasion de resservir autrement. C'est ainsi que la banque a décidé de s'inscrire dans un projet de cette envergure et que le premier « véritable » projet qui sera mis en œuvre dans les anciennes friches industrielles est la construction par Dexia BIL d'un complexe administratif.

Dexia BIL est ainsi le premier investisseur privé à défricher le terrain et surtout la première banque

à sortir de la périphérie du territoire de la capitale pour y implanter autre chose qu'une agence. Le projet revêt un caractère de locomotive et c'est très étroitement que Dexia BIL, Agora et les communes avoisinantes collaborent pour que ce projet aboutisse et rencontre le succès qu'il mérite.

Le bâtiment de Dexia BIL se positionne immédiatement en face des Hauts Fourneaux. Quelle importance les monuments industriels ont-ils pour votre projet ?

Le complexe Dexia BIL forme la pierre angulaire du futur quartier définie suivant le projet d'urbanisme de Joe Coenen. La tour principale, signal emblématique du projet d'une hauteur de 75 mètres, construite d'acier et de verre, sym-

bolise un équilibre avec les Hauts Fourneaux du site qui resteront, témoins du passé, culminant à 83 mètres en plein cœur du site à redynamiser. Cette tour - véritable figure de proue de ce nouvel ensemble - montre que tout en préservant la mémoire collective du site, celui-ci se propulse, vers un 21^e siècle contemporain ambiteux.

En quoi le projet de Monsieur Claude Vasconi en association avec le bureau luxembourgeois Jean Petit s'est-il distingué par

rapport aux autres projets du concours que vous avez lancé pour l'architecture de l'immeuble ?

Suite à un concours d'architecture lancé en décembre 2001, le choix de l'architecte pour le futur complexe administratif s'est porté, fin avril 2002, sur le bureau français Claude Vasconi en collaboration avec le bureau d'architectes luxembourgeois Jean Petit.

Le projet de Claude Vasconi répond parfaitement aux règles urbaines contenues dans le projet d'urbanisme général de Joe Coenen / Agora et affirme la personnalité, l'originalité et le dynamisme de Dexia BIL. La première tranche de réalisation, qui comprend justement la tour Dexia BIL, permet également aux Hauts Fourneaux de sortir de leur isolement.

L'avantage de ce projet réside également dans les possibilités de construction modulaire qu'il offre.

Dexia BIL prévoit le transfert de son administration vers Belval. Quelles sont les échéances pour cette opération ?

Aujourd'hui, la banque est étalée sur une dizaine de sites différents avec tous les inconvénients de gestion qui peuvent y être associés : moins bonne communication entre les équipes, diminution des gains de productivités et d'économies d'échelle, déménagements permanents en fonction des réorganisations internes et bien d'autres choses encore.

Comme je l'ai déjà précisé, l'objectif de Dexia BIL est, d'ici 2007, de rassembler, à l'exception des agences, toutes les activités du groupe à Luxembourg sur deux sites uniques : le siège qui restera le bâtiment l'Indépendance - il n'y a donc pas transfert de siège - route d'Esch à Luxembourg et le complexe en construction à Esch.

L'Indépendance, le siège actuel de Dexia BIL aura des fonctions plus spécialisées : ce sera le siège social, le siège de direction ainsi qu'un siège commercial accueillant la clientèle Private Banking.

En ce qui concerne les échéances, il est à noter que les premiers déménagements débiteront en septembre 2006, l'inauguration du bâtiment s'effectuant au cours du second semestre de cette même année dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la banque. Les bâtiments A, B1 et C1 seront les premiers bâtiments occupés. Les bâtiments B2 et C2, seront occupés à partir de septembre 2007.

Comment les employés de Dexia BIL voient-ils le déplacement vers Belval ?

Il est évident que ce déménagement vers le site de Belval, sa distance par rapport à Luxembourgville, le fait que nous serons les premiers à nous y rendre et que les infrastructures ne seront peut-être pas encore prêtes pour notre arrivée inquiètent certains de nos collègues.

C'est pour cette raison que nous tenons, en permanence, nos collègues informés de l'évolution du projet. Récemment, dans le cadre du Jobday organisé le 1er avril, l'équipe en charge du projet était présente afin de répondre aux questions que leurs collègues se posaient. Cette équipe avait fait appel à des représentants de la Ville d'Esch-sur-Alzette et de la société Agora. Les employés Dexia BIL ont ainsi pu découvrir les possibilités offertes par la Ville d'Esch-sur-Alzette en matière de culture, d'éducation, d'espaces verts, de facilités, d'habitation, en résumé de qualité de vie. La société Agora a, quant à elle, présenté le projet de réhabilitation de ce site dans son ensemble (investissements de l'Etat, investissements privés, infrastructures...).

Par ailleurs, je suis ainsi d'avis que pour la majorité des personnes, ce site sera mieux desservi que les sites actuels et le flux routier vers ou au départ du site se fera toujours à l'opposé (bouchons en permanence) de celui emprunté aujourd'hui par la grande majorité des personnes se rendant sur leur lieu de travail ou en revenant.

En ce qui concerne les infrastructures de restauration, de fitness ainsi que les crèches à disposition aujourd'hui de nos collègues, ces dernières ne seront pas installées au sein du complexe administratif Dexia BIL mais seront organisées en collaboration avec Agora afin d'encourager les investisseurs à venir les installer sur ce site. En ce qui concerne l'incertitude des premiers mois quant à l'existence de ces infrastructures, la banque prendra, le cas échéant, les dispositions nécessaires afin de pallier à leurs absences et aménagera les structures nécessaires provisoires.

Quelles sont vos visions pour le futur développement de votre établissement ?

Comme déjà précisé, l'un des atouts du projet présenté par le bureau français Claude Vasconi en

collaboration avec le bureau d'architectes luxembourgeois Jean Petit était les possibilités de construction modulaire qu'il offrait.

Cette construction participe d'une part à la constitution du « Stahlhof » et d'autre part à la définition du boulevard Micheville, artère principale du nouveau quartier et se réalisera en différentes phases :

- La première phase (bâtiments A + B1 + C1) représente une superficie d'environ 28.800 m² et permet d'accueillir approximativement 900 postes de travail. Cette première phase s'achèvera en 2006.

- La seconde phase (bâtiments B2 + C2) d'une superficie d'environ 8.200 m² accueillera approximativement 300 postes de travail. Ces locaux seront opérationnels fin 2007.

- La troisième phase se compose d'un module d'environ 4.300 m² et de quatre modules d'environ 5.000 m² chacun. Ces bâtiments auront, au total, une capacité d'environ 1.100 postes de travail.

Ces modules seront construits en fonction des besoins en surfaces supplémentaires, l'avantage étant alors l'absence d'impact de la fluctuation du marché luxembourgeois.

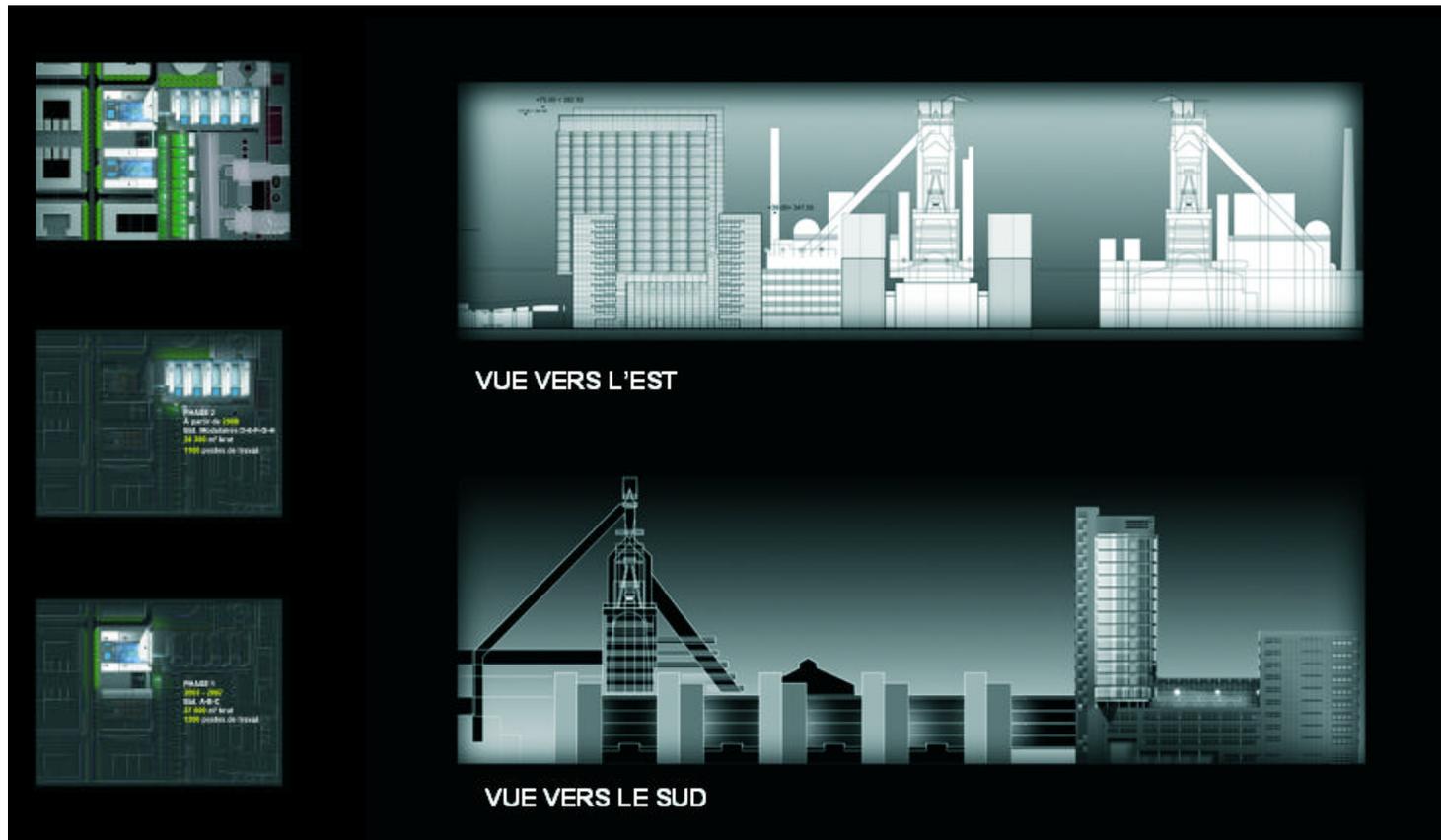
Les modules viendront s'attacher à la tour et l'ensemble sera relié par des passerelles en verre afin d'optimiser la communication. Nous avons également une option sur un terrain nous permettant, en cas de besoin, la construction de deux autres modules d'environ 10.000 m² chacun permettant d'accueillir environ 900 postes de travail.

Des rampes d'accès permettront aux automobilistes (visiteurs, employés, personnes en charge de l'entretien) d'accéder au 2^{ème} sous-sol du bâtiment à partir du boulevard Micheville.

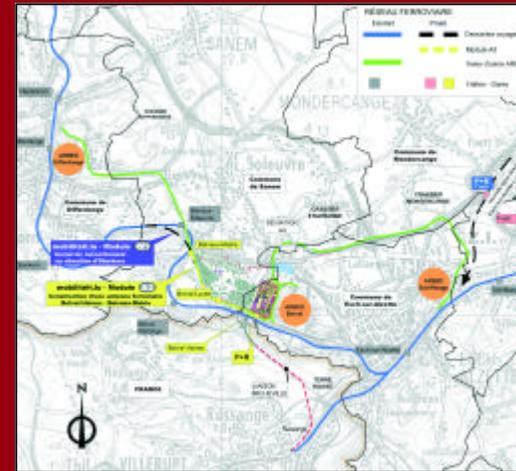
Un ascenseur panoramique sera attaché à la tour du complexe administratif.

Je conclurai en rappelant notre souhait de participer pleinement à cette création d'un véritable « morceau de ville » à Belval.

L'importance du projet dans son ensemble - l'importance du projet de Dexia BIL - s'appuie sur une volonté de façonner un projet unique et excitant qui sera la « première pierre », l'édifice de « refondation » d'un cœur de Cité promis à un bel avenir.



UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT POUR LE SITE DE BELVAL



Sur le site de Belval seront créés dans les années à venir 20.000 postes de travail ainsi que des logements pour quelque 5.500 habitants. Le nouveau quartier urbain comprendra de nombreuses institutions éducatives, scientifiques, culturelles et administratives ainsi que des activités du secteur tertiaire. Pour rendre ce quartier urbain facilement accessible, il est indispensable d'assurer une desserte optimale du site par chemin de fer et par la route.

UNE BONNE DESSERTE PAR LE CHEMIN DE FER ET LA ROUTE

Le site de Belval, qui a une surface de 120 ha, comprendra 4 quartiers destinés à des fonctions bien distinctes, à savoir : la Terrasse des Hauts Fourneaux, le Square Mile, le Parc Belval et le Quartier Belval.

La Terrasse des Hauts Fourneaux est destinée prioritairement à la recherche, à la formation ainsi qu'aux activités culturelles et de loisirs. Elle comprendra entre autre la Faculté des Sciences, les Centres de Recherche, le Centre National de la Culture Industrielle, les Archives Nationales et la Rockhal. Le Square Mile est réservé prioritairement aux activités du secteur tertiaire. Le Parc Belval hébergera le « Lycée Technique Belval-Ouest » et un centre sportif régional. Le quartier de Belval qui confine aux habitations de Belvaux est un quartier d'habitations et de services de proximité.

Le site de Belval est parfaitement desservi par le rail et la route. Au Nord, la friche industrielle est délimitée par la route nationale N31 qui représente une liaison importante pour les communes situées dans la partie Ouest du Bassin Minier.

Le raccordement de cette route nationale au réseau autoroutier luxembourgeois se fait par le rond-point Raemerich. La route nationale N31 raccorde la région

de Differdange/Nieder Korn à la ville d'Esch-sur-Alzette. En plus, le trafic transfrontalier en provenance de France (Rédange) passe par cette route pour prendre ensuite l'autoroute A4 en direction de Luxembourg-Ville.

Au Sud, le site de Belval est délimité par une route secondaire, la CR168 qui raccorde la ville d'Esch-sur-Alzette à la localité de Belvaux. En outre, la ligne ferroviaire de la CFL « Pétange - Esch-sur-Alzette » et la ligne de la ProfilARBED (ligne de raccord interne entre les sites de production ARBED) délimitent le site au Sud.

UN MODAL SPLIT DE 40/60

L'objectif du projet de Belval est d'atteindre un modal split de 40/60 pour la circulation aux heures de pointe, c.-à.-d. que 40% des visiteurs respectivement des employés devraient utiliser les moyens du transport public tandis que seulement 60% viendraient en voiture privée. En moyenne le modal split est de 12/88 au Grand-Duché de Luxembourg. Pour atteindre un modal split de 40/60 pendant les heures de pointe, il est indispensable de garantir une offre attractive, performante et adaptée de transport public. Le chemin de fer joue un rôle éminemment important pour la desserte du site de Belval.

LA NOUVELLE LIGNE FERROVIAIRE BELVAL-USINE - BELVAUX-MAIRIE

Le raccordement du site de Belval au réseau ferroviaire luxembourgeois se fait par le tracé Pétange-Esch-sur-Alzette-Bettembourg-Luxembourg qui délimite le site au Sud. En août 2003, le Ministère des Transports avait présenté un projet de loi qui prévoit la création d'une antenne ferroviaire entre Belval-Usine et Belvaux-Mairie en partant de l'arrêt existant Belval-Usine.

Cette nouvelle ligne ferroviaire se présente sous forme d'antenne à 2 voies avec trois arrêts : Belval-Usine, Belval-Lycée et Belvaux-Mairie. Dans une phase ultérieure l'antenne ferroviaire Belval-Usine - Belvaux-Mairie sera prolongée en direction d'Oberkorn par le biais d'un tunnel en dessous la localité de Belvaux en vue de la délester du trafic de rail et de supprimer le tracé actuel dit « Balkan » de la ligne Esch-sur-Alzette - Pétange divisant actuellement la localité de Belvaux en deux.

La nouvelle ligne longera latéralement la ligne ProfilARBED existante. Surmontant une différence de terrain d'une quinzaine de mètres entre les arrêts Belval-Usine et Belvaux-Mairie, les nouvelles voies gagnent constamment en hauteur par rapport à la voie de ProfilARBED.

L'ancien arrêt Belval-Usine sera transformé en gare. Le Ministère des Transports a chargé l'architecte Jim Clemes d'Esch-sur-Alzette de dessiner cette nouvelle gare qui représente l'entrée principale vers le site de Belval pour les visiteurs arrivant en train. Un accès pour piétons donnant entrée sur le site sera réalisé par le biais d'une plate-forme.

Près de la gare Belval-Usine sera aménagé un point d'échange bus/train. A proximité de la gare Belval-Usine sera aménagé un parking d'accueil créant une possibilité de stationnement pour les visiteurs du site de Belval ainsi que pour les frontaliers lorrains voulant continuer en direction de Luxembourg-Ville et d'Esch-sur-Alzette en utilisant les transports en commun.

En dehors des heures de travail, ce parking est destiné à accueillir les voitures des visiteurs de manifestations d'envergure ayant lieu sur le site de Belval. Dans une première étape le parking d'accueil comportera ± 1620 emplacements. Il existe la possibilité d'étendre le parking à quelques 2500 places, si la capacité du parking s'avère être trop limitée.

Le parking d'accueil sera relié à la plate-forme de la gare Belval-Usine par une passerelle traversant la route CR168. A partir de celle-ci l'accès est donné à la fois vers les voies ferrées et vers le site de Belval.



L'arrêt Belval-Ouest desservira le nouveau Lycée Technique Belval et l'arrêt Belvaux-Mairie la localité de Belvaux ainsi que les quartiers d'habitations Belval-Nord et Belval-Sud.

Le réseau ferré Belval-Usine - Belvaux-Mairie sera exploité par des trains classiques ainsi que par des trains-trams. L'antenne ferroviaire entre Belval-Usine et Belvaux-Mairie sera mise en œuvre en deux étapes. Dans une première phase sera réalisé la gare Belval-Usine et le parking d'accueil, dans une deuxième phase la ligne ferroviaire Belval-Usine - Belvaux-Mairie elle-même. Le coût estimé pour la réalisation de l'antenne ferroviaire entre Belval-Usine et Belvaux-Mairie avec le Park & Ride s'élève à 95,45 Mio €.

Dans une phase ultérieure, le site de Belval sera raccordé via une ligne directe vers Luxembourg-Ville et le plateau de Kirchberg. Le raccordement du site au réseau ferroviaire sera complété par une desserte appropriée par autobus.

LA LIAISON MICHEVILLE

Le site de Belval sera raccordé au réseau routier d'ordre supérieur par l'intermédiaire de la liaison Micheville qui assure la connexion internationale du bassin Villerupt/Audun-le-Tiche/Micheville au réseau autoroutier du Grand-Duché. Cette nouvelle infrastructure routière a une double fonction :

- Elle dirige le trafic en transit en provenance de la France vers le réseau autoroutier luxembourgeois
- Elle assure la desserte du site de Belval

Pour remplir cette double fonction, la nouvelle infrastructure routière traverse le site de Belval à deux niveaux, c.-à-d., à un étage inférieure en forme de tunnel réservée à la liaison transfrontalière et à un étage supérieure avec un boulevard urbain qui dessert le site lui-même.

A partir du point de croisement avec le CR110, le tracé de l'autoroute A4 Luxembourg-Esch-sur-Alzette sera dévié par le Nord pour passer entre le crassier d'Ehlerange et la Cité Raemerich et pour accéder au site par le plateau du St. Esprit.

DES PISTES CYCLABLES ET DES CHEMINS POUR PIETONS

Initialement il était prévu d'assurer la desserte interne du site par le train-tram. Puisque la réalisation de ce projet s'avérait trop problématique et coûteuse, cette idée fut abandonnée. Cependant le site sera desservi à l'intérieur par l'autobus. Par ailleurs de nombreuses pistes cyclables et chemins pour piétons favoriseront le déplacement à l'intérieur du site.

UNE REALISATION EN PLUSIEURS PHASES SUCCESSIVES TENANT COMPTE DU DEVELOPPEMENT DU NOUVEAU QUARTIER URBAIN

L'infrastructure de transport sera réalisée en plusieurs phases successives qui tiennent compte de l'évolution de l'aménagement du site. Le Centre de Musiques

Amplifiées « Rockhal » ouvrira ses portes en juin 2005, le premier bâtiment de la Dexia BIL sera opérationnel vers 2006. Il en découle la nécessité de garantir l'accès sur le site aussi vite que possible. L'infra-structure ferroviaire sera réalisée en deux étapes. Dans une première phase (2005) seront aménagés la nouvelle gare Belval-Usine, le point d'échange Bus/Train et le parking d'accueil à proximité du nouvel arrêt susmentionné. Dans une deuxième phase (2007-2008) seront réalisés l'antenne ferroviaire entre Belval-Usine et Belvaux-Mairie elle-même, les deux nouveaux arrêts Belval-Lycée et Belvaux-Mairie et la gare d'échange Bus/Train près de l'arrêt Belvaux-Mairie.

La réalisation de la nouvelle infrastructure routière se répartit aussi sur plusieurs phases. Les travaux pour la construction du tunnel de la « Liaison Micheville » débiteront en 2005. La déviation de l'autoroute A4 par le Nord à partir du point de croisement avec le CR110 est prévue pour 2007.

Le projet d'infrastructure routière et ferroviaire de Belval s'inscrit parfaitement dans le concept de transport et de mobilité de la grande région. Il tient compte des développements futurs non seulement du site de Belval mais par ailleurs des développements urbains sur l'ensemble de la région Sud du pays.

aménagement du P+R et des routes d'accès au sud du site belval



D'ROCKHAL - ENFIN

Création d'un établissement public



Roger Hamen et Josée Hansen

En 2004, le rock'n'roll fête ses cinquante ans. Il y a un demi-siècle, Elvis Presley enregistra son premier morceau, That's All Right Mama à Memphis, cette date étant communément citée comme étant celle de la naissance du rock. Cinquante ans, c'est bien l'âge pour avoir sa maison. Au Luxembourg, après un quart de siècle de discussions, la Rockhal tant attendue, aussi bien par les musiciens que par le public, comblera enfin ce vide dans le tissu désormais assez dense d'instituts culturels du Luxembourg.

Au début, dans un premier projet de loi de 1999, on parla encore de « Centre de musiques pour jeunes », les décideurs politiques semblant alors persuadés que le rock, la pop, le jazz, bref, toutes les musiques non-classiques, intéressaient surtout les « jeunes ». Or, une musique qui fête son demi-siècle a forcément accompagné plusieurs générations dans leur adolescence, dans leur contestation, dans leurs fêtes et dans leurs déprimés qu'il serait illusoire de

vouloir dresser une sorte de limite d'âge. Donc la deuxième loi, celle du 15 mai 2003, parle désormais de « musiques amplifiées », terme générique cherchant à englober les multiples tendances des musiques actuelles. Même si le grand public continue à parler de la Rockhal.

La grande innovation de ce nouveau projet, pour lequel les travaux de construction devraient pouvoir débiter en mai, c'est que le législateur a tenté de penser plus loin que la seule salle de concerts. Les grands concerts open-air des dernières années, les festivals Rock um Knuedler, Live at Vauban, Terre-Rouge et Steelworx ou les concerts organisés par la Coque ainsi que la programmation régulière - de qualité et avec un succès public certain - de salles comme Den Atelier ou la Kulturfabrik ont montré qu'il y a un public intéressé et enthousiaste dans le domaine des musiques amplifiées. Un public qui, comme tout autre public, a droit à des conditions décentes pour écouter la musique qui lui plaît. La Rockhal devra se concerter avec les acteurs publics et privés existants afin qu'ils se complètent intelligemment dans leurs programmations. Mais ce qui manque le plus cruellement à la scène de pop-rock, électro ou jazz, c'est d'être enfin reconnues comme une discipline culturelle à part entière, d'être pris au sérieux, avec tout ce que cela implique de soutien public, à de nombreux niveaux.

La loi sur l'établissement public qui exploitera la Rockhal lui confère un champ d'action très vaste, allant de la mise à disposition de sal-

les de répétition, d'un studio d'enregistrement ou d'une petite salle aux dimensions réalistes pour organiser concerts et projets, en passant par l'aide à la production ou à la diffusion de disques, la formation, jusqu'à un lieu de mémoire de la musique qui se crée ici - trop souvent encore dans une seule logique de flux. L'association sans but lucratif Centre de Musiques Amplifiées préfigure l'établissement public et s'est attelée depuis fin mars à développer ou affiner des concepts d'exploitation judicieuse de ce complexe ambitieux. Elle peut se baser en cela sur l'énorme travail d'analyse et de réflexion effectué par l'association de musiciens backline ! ces dernières années.

Le projet d'une Rockhal n'a jamais été aussi proche. Il s'agit maintenant de transformer l'opportunité offerte par le projet en un centre vivant, créatif, mais aussi tour à tour, réflexif, festif, de mémoire et de discussion. On n'a jamais écouté autant de musique qu'à l'heure d'iPod et d'Internet. Mais rien ne remplacera jamais un concert de pop-rock, de world, de jazz ou de musiques électroniques en live. La Rockhal vient à point nommé pour donner aux quelques 300 groupes actifs au Luxembourg, de plus en plus professionnels, le « kick » nécessaire pour passer à la vitesse supérieure. Dans le cas idéal, l'offre et la demande de qualité pourraient s'y rencontrer.

Josée Hansen

Présidente du Conseil d'administration
de l'asbl Centre de Musiques Amplifiées

Trois questions à Roger Hamen

Q : *En tant que président de l'association de musiciens backline, vous étiez un des moteurs derrière le projet Rockhal. Quels sont pour vous les changements les plus importants entre le premier projet d'une simple salle de concert en 1999 et le projet actuel d'un Centre de Musiques Amplifiées ?*

R : Les changements les plus importants se trouvent justement au niveau de la différence entre une seule et unique salle de concert et la réalisation d'un vrai Centre de Musiques Amplifiées. Une structure qui vivra au quotidien non seulement par toute une panoplie d'activités musicales permanentes, mais qui sera un lieu de rencontre, d'échanges artistiques et de pratiques musica-

Q : *Vous avez été le consultant du Ministère de la Culture de la phase de préparation du projet et assumez maintenant cette charge en tant qu'expert, consultant le Conseil d'administration de l'asbl Centre de Musiques Amplifiées ainsi que le Fonds Belval, maître d'ouvrage du bâtiment : Quel est selon vous le plus grand défi de ce projet ?*

R : En fait il y a deux défis très importants : Les missions du Centre de Musiques s'articulent autour de cinq volets principaux que sont la diffusion, la production, la répétition, l'encadrement et la formation. Le regroupement de tous ces volets sous une enceinte est un premier défi très important. Le deuxième défi sera de concilier et de promouvoir sous un label CMA les différents intérêts des organisateurs de concerts et promoteurs culturels publics et privés.

Q : *Vous connaissez bien la scène de musiques amplifiées au Luxembourg : Quels sont les besoins les plus urgents des musiciens et du public auxquels répond le CMA ? Et les couvre-t-il tous ?*

R : L'avenir nous dira si tous les besoins sont couverts. En tout cas, toutes les parties impliquées ont fourni jusqu'à présent des efforts considérables et exemplaires pour répondre aux besoins des musiciens et du public. La volonté de répondre aux besoins de nos musiciens est reprise dans les missions du projet. La même volonté existe de répondre favorablement aux exigences et aux attentes du public. Ceci surtout au niveau de l'acoustique des deux salles et de la convivialité de la structure. Néanmoins, il est évident que le Centre ne sera pas livré " clé en main " et que des ajustements se feront au fil des années.

LA CITÉ DES SCIENCES

une dimension sociale durable

Le principe de la mixité des fonctions

La réalisation de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation offre l'opportunité exceptionnelle d'intégrer dès le départ un programme d'investissement cohérent dans le projet de réhabilitation de la friche industrielle de Belval et de développer par là un projet d'urbanisme durable sur des bases solides.

Le projet de Belval propose de réintroduire dans la réflexion le principe de mixité des fonctions, principe qui a été abandonné au cours du dernier siècle, au profit du principe de zoning.

Dans ce contexte, la Cité des Sciences apporte une importante contribution grâce à son programme diversifié qui comporte des infrastructures destinées à l'enseignement et la recherche, aux loisirs, aux arts, à l'habitat, au monde des entreprises et au commerce.

Elle propose un agencement cohérent de ces fonctions s'intégrant d'une manière naturelle dans le futur tissu urbain de Belval pour participer tant par ses constructions que par les activités qu'elle

va générer à la création d'une ville active, dynamique et éminemment sociale.

Il s'agira d'exploiter tout le potentiel qu'offre ce site. Sa dimension hautement emblématique et historique lance un incroyable défi : celui d'associer d'un point de vue architectural un esprit de modernité et d'innovation à une vision passéiste et conservatrice liée à la mémoire et la culture industrielle. De créer en un lieu, où l'industrie lourde a battu la terre pendant un siècle, une ville conviviale à la dimension de l'homme et répondant à ses besoins vitaux.

Mais il faut inscrire ce nouveau quartier dans le contexte de la région proche, des agglomérations d'Esch-sur-Alzette et de Sanem, pour lui assurer sa cohérence régionale.

Le nouveau site pourra accueillir 20.000 personnes qui travailleront, qui habiteront et vivront à Belval. Il est important que cette nouvelle population s'intègre dans le contexte social de la région.

Aussi le plan d'aménagement général pour le site de Belval qui a été approuvé conjointement par

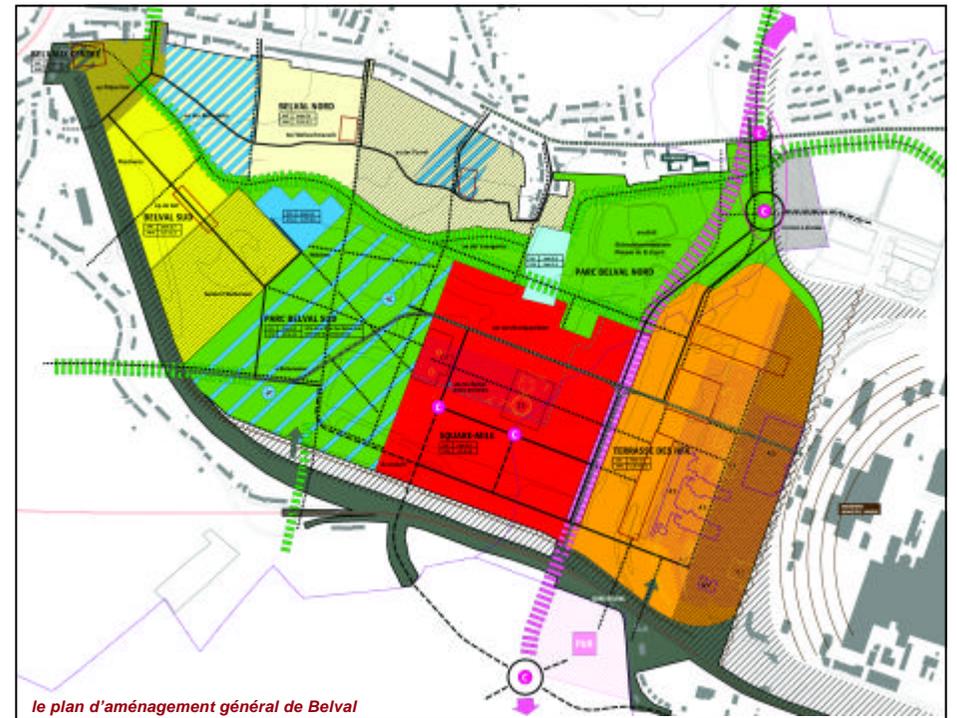
les communes de Sanem et d'Esch-sur-Alzette tient en considération les caractéristiques et composantes démographiques et sociologiques de ces deux communes.

Ces données et l'évaluation des répercussions du futur développement sur les structures environnantes, sur le plan économique, sur le plan des transports et de la mobilité, sur le plan des services et infrastructures publiques et finalement sur le plan social et politique ont été implémentées dans le concept de développement du site pour lui assurer sa stabilité et sa durabilité.

Il en résulte un aménagement différencié, proposant au Nord et s'étendant à l'Ouest jusqu'au centre de l'agglomération de Belvaux, une zone à prédominance d'habitat à faible densité ; au centre du site, le Square Mile, une zone mixte à forte densité principalement destinée au commerce, aux services et à l'habitat ; finalement à l'Est, la Terrasse des Hauts Fourneaux, qui doit accueillir le principal de la Cité des Sciences. Un grand parc créera la zone de loisirs et de récréation indispensable à la viabilité d'un tel concept.

Les éléments comme la densité de la population équilibrée, la diversité des quartiers, les liens aisés avec les structures urbaines existantes, un réseau de transport public performant sont nécessaires à la mise en place d'un concept de mixité probant dépassant les limites de son territoire. Tous les efforts ont été faits dans ce sens.

De même la création d'un espace urbain offrant une qualité du cadre de vie de haut niveau, l'aménagement d'espaces publics utilisant la potentialité du site et son patrimoine qui lui confère sa première identité, l'architecture cohérente sont des prémisses indispensables



à la création d'une urbanité qui répond aux aspirations et aux besoins des citoyens.

Dans l'urbanisme, l'homme doit rester dans tous les cas le centre d'intérêt principal. Car les villes qui ont été créées au mépris de l'humanité ont tous été des échecs saignants. L'urbanisme des zonings, de la séparation des activités, a été une faillite consommée car il a favorisé la fonction au détriment de l'homme.

Les villes dortoirs des grandes et petites métropoles sont devenues des lieux de délinquances et d'insécurité, les zones d'activités sont en alternance des vastes déserts et des espaces surencombrés. Le trafic est devenu ingérable. La vie sociale inexistant.

La Cité des Sciences, un lieu d'échanges et de rencontre

Un lieu éminemment savant réservé à un cercle d'érudits, une élite d'intellectuels qui vivent en vase

clos. Telle est l'image que l'université, la grande école, a par trop longtemps transportée.

Le concept de la Cité des Sciences se détache de cette vision. Elle se destine à devenir un lieu exceptionnel, accueillant pour les visiteurs occasionnels et permanents, par son atmosphère conviviale et par l'importance de l'offre qu'elle propose ainsi que par la qualité de ses infrastructures. Son offre couvrira une large palette d'intérêts et va attirer un large public.

La Faculté des Sciences sera avec les Centres de Recherches le noyau central du projet. La bibliothèque de la faculté sera un lieu très fréquenté non seulement des étudiants mais sera ouvert à tout public intéressé. Le Centre de Conférences de la faculté qui regroupe tous les amphithéâtres, les grands auditoriums et salles de séminaires, concentre les cours magistraux dans un bâtiment central. Il sera également utilisé pour l'organisation de conférences, des expositions ou autres événements du secteur privé.

La Faculté des Sciences mobilisera une population importante qui sera en permanence sur le site. Elle sera composée de chercheurs, de professeurs et d'étudiants et du personnel technique et administratif. Dans un premier temps son nombre est évalué à quelques 1500 personnes. Nombre qui pourra évoluer dans le temps.

Cette population a des besoins qui doivent être couverts. Les services usuels doivent être assurés : La restauration, le petit commerce journalier, la détente pour ne citer que ceux-là. Tout cela va générer des activités collatérales importantes à la vie sociale d'une ville.

Les Archives Nationales et le Centre National de la Culture Industrielle seront deux autres pôles d'activités très importants du programme de construction de la Cité des Sciences. Même si les Archives Nationales ne vont pas drainer une population en nombre comparable à la Faculté des Sciences en raison de ses activités spécifiques, le rayonnement natio-



nal de cette institution va néanmoins renforcer l'image du site et contribuera à sa renommée. Par ailleurs les synergies possibles voir même évidentes avec la Faculté des Sciences, les Archives Nationales seront un complément précieux à la bibliothèque universitaire et vont augmenter la cohésion du concept et oeuvrer contre le cloisonnement fonctionnel et urbain.

Il en sera de même pour le Centre National de la Culture Industrielle. Institut inscrit dans un réseau régional voir européen, il développera avec la faculté de nombreuses activités, des initiatives et collaborations dans le domaine de la science et de l'industrie. Il est d'ailleurs envisagé de créer une chaire de la culture industrielle qui traitera scientifiquement ce sujet sous tous ses aspects.

La Rockhal, le centre sportif régional, les administrations et services de l'État et finalement le lycée technique avec son internat viennent arrondir et diversifier le programme de construction.

Le logement sera un autre élément important. Il est prévu de construire sur le site de Belval plusieurs centaines de logements pour étudiants, chercheurs et professeurs de la faculté. Cet élément du programme est très important pour le contexte social à créer.

L'intégration de ces logements dans le tissu urbain va contribuer à vitaliser le site. En effet cet apport d'une population sédentaire crée la base nécessaire au développement du logement dans les différents quartiers de Belval. Il est connu que le développement du logement dans une nouvelle urbanisation est en général une opération difficile, et exige une masse critique de départ.

Bien entendu le développement urbain ne pourra pas se réaliser avec les seuls investissements de l'État. Il faut les investissements privés sur le site. On parle du cinéma, d'un hôtel, de commerces. Un grand projet pour le logement est en gestation. Et la Banque Dexia BIL a d'ores et déjà commencé son chantier.

Il est important que ces investissements soient également diversifiés pour apporter un large spectre de population et éviter ainsi le cloisonnement socio-professionnel qui mène nécessairement à un appauvrissement social.

Le public ne doit pas évoluer au sein d'un espace « antarctique », reclus sur ses propres activités. Il faut éviter le regroupement par segmentation professionnelle des différents acteurs. La mixité des fonctions permet d'attirer une population hétérogène, de toutes catégories sociales, possédant

des ressources et compétences professionnelles diverses et complémentaires. Ceci sera la source d'enrichissement et d'échanges socioculturels majeure.

La présence du pôle scientifique (les Centres de Recherche, la Faculté des Sciences) et technologique (entreprises de la nouvelle économie) renforcera l'attractivité, le dynamisme et le rayonnement du site.

Ce programme multifonctionnel et 'multiculturel' en terme de diversité de populations est une barrière aux rivalités et conflits pouvant résulter entre les différents groupes professionnels regroupés selon leurs disciplines, affinités, leurs intérêts et leur système de valeurs communs et aboutir à un cloisonnement définitif de l'espace et des relations.

Il s'agira maintenant de transposer cette idée dans une réalité construite. Toutes les conditions au succès sont réunies. Il faudra trouver la bonne échelle aux espaces urbains. Il est indispensable de veiller en permanence à réaliser cette mixité et à éviter au cours du processus de développement du projet une dérive tendentielle vers un zoning implicite par application du principe « Ceux qui se ressemblent, s'assemblent » ou du proverbe « Dis moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es ».



UN RETOUR AUX SOURCES LA VILLE TRADITIONNELLE EUROPÉENNE

La mixité des fonctions, l'échelle humaine, les valeurs sociales sont les trois thèmes qui préoccupent actuellement les urbanistes dans leur travail.

Ces notions avaient disparues des concepts urbains qui ont été développés au dernier siècle sous l'impulsion des modernes, concepts qui se voulaient rationnels. La fonction était privilégiée au détriment de toute autre notion.

Les post-modernes, avec les frères Krier, éminents architectes luxembourgeois à leur tête, ont réintroduit la notion de la ville traditionnelle.

Leurs travaux ont abouti à une prise de conscience générale des urbanistes qui se sont remis en question. L'urbanisme s'est réorienté vers le concept de la mixité des fonctions.

© **Le Fonds Belval**

Rédaction : M. Lamesch, A. Lorang, A. Vaz
Design graphique : C. Bizzari
Photos : Visions & More by André Weisgerber
Romain Girtgen (CNA)
Impression : Imprimerie Centrale s.a., Luxembourg

Luxembourg, juin 2004

ISSN 1729-5319

Le Magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement auprès de:

LE FONDS BELVAL

20, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

Tél.: + 352 26 840-1
Fax: + 352 26 840-300

Email : fb@fonds-belval.lu
www.fonds-belval.lu